

Liste des équipements individuels

CAP Constructeur en ouvrages d'art

VETEMENTS ET ACCESSOIRES :

- * 1 paire de chaussures de sécurité montantes
- * 2 paires de bleus de travail (veste et pantalon) en coton
- * 1 paire de lunettes de protection
- * 1 casque de chantier
- * 1 casque antibruit
- * 1 paire de gants de manutention
- * 1 masque anti-poussière

PAPETERIE :

- * 1 classeur A4
- * 12 intercalaires
- * 100 chemises pour classeur format A4
- * Surligneurs (2 couleurs)
- * 1 clé USB 1 GO

OUTILLAGE :

- * 1 mètre à ruban (3 mètres maximum)
- * 1 cadenas (avec code)
- * 1 critérium avec mines de 2 mm

PERIODES DE FORMATION **EN MILIEU PROFESSIONNEL**

Seconde CAP

Deux périodes :

- * du 21 janvier au 8 février 2019 (3 semaines)
- * du 11 juin au 5 juillet 2019 (4 semaines)

Terminale CAP

Deux périodes :

- * du 12 novembre au 30 novembre 2018 (3 semaines)
- * du 11 mars au 5 avril 2019 (4 semaines)

N'hésitez pas à commencer dès à présent la recherche d'une entreprise d'accueil correspondant à l'objectif de la formation. Vous pourrez communiquer, à la rentrée, le nom de celle-ci à l'équipe pédagogique.